



MARS 2010

L'UTILISATION DU SOL LORRAINE EN 2009



En 2009, agriculture et espaces naturels occupent près de 90 % du territoire. Malgré l'avancement de l'urbanisation, la région Lorraine est toujours une région aussi agricole et boisée.

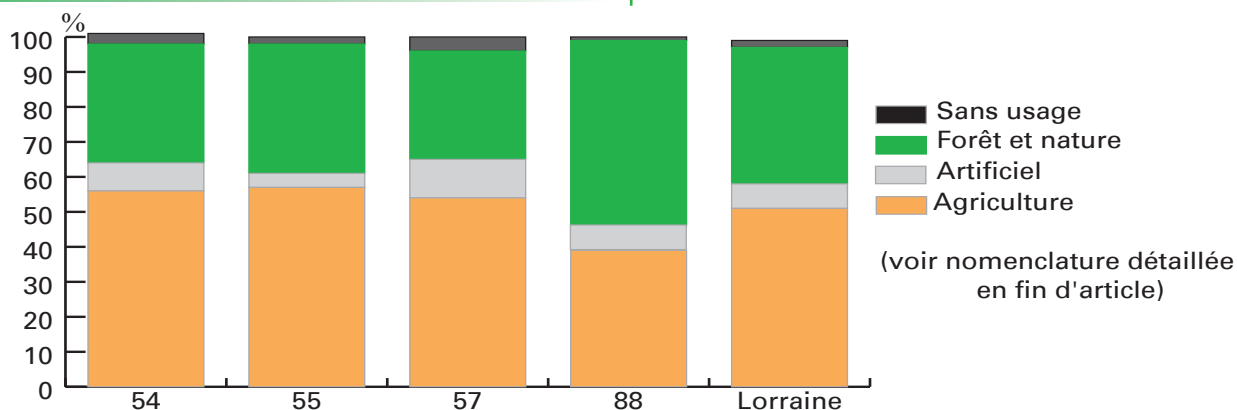
Ces résultats issus de l'enquête annuelle Teruti-Lucas, réalisée par la DRAAF, confirment quelques caractéristiques départementales :

- une surface boisée plus importante dans les Vosges avec plus de 50 %, du territoire, les surfaces agricoles étant plus étendues dans les autres départements.

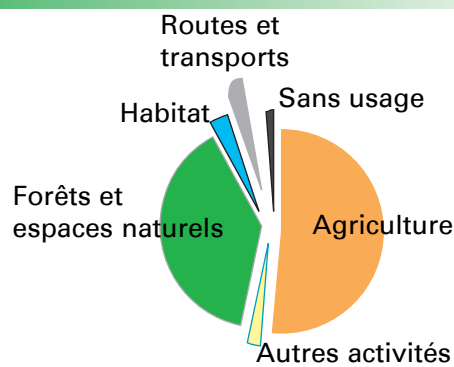
- une artificialisation des terres plus marquée en Moselle avec 11 % du territoire, la Meuse présentant un effet inverse.

Le graphique suivant montre que la Meurthe et Moselle est le département type lorrain.

Part des différents usages pour 2009, en % de la surface du département



Répartition du territoire Lorrain en 2009



A l'échelle de la région, les sols artificialisés représentent 7 % de la surface et sont répartis de manière égale entre l'habitat et les routes. On constate cependant que la part de l'habitat est plus importante dans les départements de la Moselle et des Vosges.

Avec 4,72 % de sa surface totale artificialisée, la Lorraine se situe en dessous de la moyenne française (5,63 %).

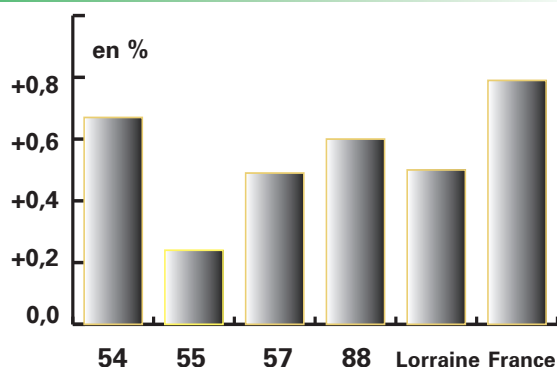
Ce constat cache cependant des différences entre départements : La Moselle est au-dessus de la moyenne française alors que la Meuse est en dessous.

EVOLUTION DES SURFACES ARTIFICIALISÉES

Le changement de méthode en 2005 rend difficile les comparaisons sur une période à cheval sur les 2 méthodes. Aussi, il est préférable d'analyser l'évolution sur 2 périodes. Quelques tendances peuvent être dégagées.

- sur la période 92-2003, 1 000 ha par an se sont transformés en habitation, routes ou zones d'activités. Cette évolution est presque 2 fois moins importante que la moyenne nationale, évolution qui a conduit à une perte, sur 10 ans, d'une surface agricole équivalente à celle d'un département.

Evolution de la surface artificialisée de 1992 à 2003 en % de la surface du département



Evolution de la surface artificialisée de 2006 à 2009 en % de la surface régionale

< 0,2 %	0,2 % à 0,4 %	0,4 % à 0,6 %	> 0,6 %
Corse	Champagne - Ardenne Rhône-Alpes	Bourgogne	Pays de la Loire
Franche-Comté	Basse-Normandie Lorraine	Midi-Pyrénées	Bretagne Centre
Limousin	Ile-de-France	Auvergne	Poitou-Charentes
Languedoc	Paca Picardie	Aquitaine	Nord Pas-de-Calais

- sur la période 2006-2009 : le rythme s'accélère avec près de 1 500 ha par an artificialisés, soit 0,3 % de la surface régionale chaque année. La Lorraine est dans le milieu de classement dans lequel on constate un tassement dans l'urbanisation de certaines régions.



Méthodologie de l'enquête

La présente étude s'appuie sur l'enquête annuelle TERUTI devenue TERUTI-LUCAS depuis 2005 pour une meilleure cohérence avec les enquêtes européennes. Le concept de cette enquête qui concerne l'ensemble du territoire repose sur l'association de photographies aériennes constituant la base du sondage et de relevés de terrain effectués annuellement par des enquêteurs. Il s'agit d'une enquête réalisée par sondage à deux niveaux de tirage : les segments (appelés également photos) qui eux-mêmes comprennent un ensemble de points espacés de 300 mètres. L'échantillonnage et les sous-échantillons retenus sont un compromis modulable entre le coût de l'enquête et la précision souhaitée pour les résultats. Lors de la réalisation de cette enquête, il est demandé aux enquêteurs de localiser les points, d'observer l'occupation du sol pour chacun d'entre eux (ex : sol nu, voie de circulation, surface enherbée, construction, blé...) et d'enregistrer l'utilisation selon un code d'usage (agricole, industrie, service, loisirs, habitat, espace naturel...). Pour la région Lorraine, si désormais 13 300 points environ sont enquêtés depuis 2005 pour représenter les 2 368 259 hectares régionaux, lors de la période précédente (TERUTI), 32 021 points environ étaient sondés sur ce même territoire.

Nomenclature utilisée

La nomenclature d'utilisation retenue pour la présente étude comprend les quatre postes agrégés suivants :

- * l'agriculture et la pisciculture (productions végétales, jachère, élevage, autres activités agricoles non spécialisées et services annexes, pisciculture) ;
- * les surfaces liées à l'artificialisation du territoire (industries, services, sports et loisirs, réseaux et transports, culture et habitat y compris surfaces annexes) ;
- * les espaces naturels et boisés (sylviculture, protection du milieu naturel, chasse, zones humides) ;
- * Les surfaces sans usage explicite.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Service Régional de l'Information Statistique et Économique de Lorraine

4, rue Wilson - 57046 METZ Cedex 1
Tél : 03.87.56.88.91 - Fax : 03.87.63.27.71
Courriel : srise.draaf-lorraine@agriculture.gouv.fr
Internet : draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr



Directeur Régional : Jean-Louis ROUX

Directeur de la publication et rédacteur : Noël SPITZ

Composition : Christine PERINI

Dépôt légal : à parution - ISSN : 1155 - 4428 - Prix : 2,50 €

MARS 2010